

Les Lacostades

Montréal, juillet 2018

Volume 28 no 1

Mot du président

Chère famille,

J'espère que vous allez bien et que vous profitez de l'été! Suite à notre assemblée générale annuelle et du conseil d'administration du 28 mai dernier :

Cette année, en plus de travailler à préserver les liens familiaux, l'association compte aider à préserver notre « mémoire familiale », et ce de deux façons. Premièrement, en numérisant et en publiant sur notre site internet des documents d'intérêt familiaux. Je pense par exemple au journal de Marie-Louise Globensky (dite Lady Lacoste), ou encore au livre historique des Lacoste écrit par Pierrette Tellier. Deuxièmement, en recueillant sur vidéo les souvenirs et l'histoire auprès de nos illustres séniors. Si vous avez des suggestions de personnes à interviewer dans votre entourage, faites-nous-le savoir !

En terminant, je précise que l'association est heureuse de renouveler cette année son appui à la Fondation Paul Gérin-Lajoie dont l'illustre fondateur vient tout juste de décéder. Nous adressons par la présente, toutes nos sympathies à la famille proche, et toute notre admiration pour ce grand homme de la famille. L'année dernière, nous avons reçu pour près de 300\$ de nos membres de dons pour la Fondation. Un grand merci pour cette générosité !

En espérant vous voir ou vous lire (par courriel ou réseaux sociaux) très bientôt,

Votre dévoué président,

Yannick Lacoste

info@familleslacoste.com

Sommaire

Mot du Président	page 1
Bilan de notre assemblée générale	page 2
Généalogie de familles.....	pages 2, 3, 4
Vu, entendu et des nouvelles	pages 4
Nomination du conseil.....	page 4
Décès	page 5
Formulaire d'adhésion	page 5
Bilan financier.....	page 6
Photo	page 7 et 8

Dans Les Lacostades, la forme masculine est à titre épïcène.

Les Lacostades est un bulletin de liaison édité par l'Association des Familles Lacoste Inc. laquelle est enregistrée au Québec et porte le numéro 2736-1856.

Rédacteur: Yannick Lacoste

Dépôt légal: 2^e trimestre 2018

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0947 – 5652

© Association des Familles Lacoste Inc.

2900 Neuville # 201 D

Brossard(Qc)

J4Y 2P1

Bilan de notre assemblée générale annuelle et du conseil d'administration du 28 mai 2018 :

Tout d'abord, le conseil d'administration est reconduit à l'unanimité (Vous pouvez vous impliquer aussi !) Ensuite, nous félicitons Francine Laganière pour la production des Lacostades. Nous rapelons que suite au décès de Jean Lacoste, qui a produit les Lacostades pendant plus de 24 ans, Francine a pris le relais de façon admirable.

Côté finance, l'association n'a pas pour vocation d'accumuler les surplus, mais nos modestes finances vont bien. Un énorme merci à notre trésorière Marguerite Lacoste, pour qui la comptabilité n'a plus de secret, et qui est avec nous depuis les tous débuts de l'association. Pour résumer ce point, notre petit fonds de roulement se maintient, et notre trésorerie a même un peu augmenté, ce qui nous permet de continuer à imprimer des Lacostades en papier pour ceux qui le souhaitent.

Remerciements spéciaux à : Jacques Lacoste de notre C.A. pour ses conseils avisés et ses grands talents en communication (il est président de communidee.com) ; à notre énergique cousin François Gérin-Lajoie, dont le papa Paul a célébré tout récemment ses 98 ans ! ; et à Nellie Lacoste, vaillante animatrice de notre site internet www.familleslacoste.com et du groupe facebook.com/groups/familleslacoste.

Enfin, nous remercions vivement Mme Sophie Doucet, qui vient de terminer une thèse de doctorat en histoire à l'UQAM sur Marie-Louise Globesky (dite Lady Lacoste), dont le journal personnel est très volumineux et représentatif de l'esprit de la bourgeoisie francophone de l'époque. Lady Lacoste a eu 13 enfants, dont Marie Gérin-Lajoie et Justine Lacoste-Beaubien. Le titre de la thèse est: « TOUJOURS JE SENS MON ÂME SE BALANCER ENTRE LES JOIES ET LES PEINES » : LE PAYSAGE ÉMOTIONNEL DE MARIE-LOUISE GLOBESKY (1849-1919) OBSERVÉ À TRAVERS SES ÉCRITS PERSONNELS. Elle nous a présenté sa brillante thèse lors de l'assemblée générale. Nous lui adressons toutes nos félicitations! À noter que c'est Mgr Norbert Lacoste qui avait proposé cette thèse à Mme Doucet. Quelques détails ici: <https://www.gazettedesfemmes.ca/623/le-journal-de-marie-louise/>

Les Chaviteau, d'illustres marins qui mènent notre ancêtre à bon port

À la fin du 17^e siècle, c'est la grande époque de la marine française qui, sous Louis XIV et Colbert, se renforce considérablement. L'océan est alors un vaste territoire de colonisation où les grandes puissances maritimes que sont la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal et la France se livrent une guerre à l'échelle planétaire. Et pour cette guerre, la France a besoin de beaucoup de matelots et d'officiers.

C'est dans ce contexte que des membres de la famille Chaviteau s'illustrent comme officiers de marine, entre autres comme grands connaisseurs du fleuve Saint-Laurent et de la traversée vers la Nouvelle-France. Nous avons connaissance de plusieurs officiers de cette famille aux 17^e et 18^e siècles : Charles Chaviteau, André (père), André (fils), Jacques, Jean et Pierre, entre autres. Leur grande adresse est maintes fois démontrées. Par exemple, en 1686 Charles Chaviteau fut assez habile pour mener, avec seulement 9 matelots d'équipage, un navire chargé de vins de Bordeaux à Québec.

Mais ce sont surtout les deux frères André et Jacques qui nous intéressent, tous deux fils d'André Chaviteau, maître pilote qui a navigué toute sa vie sur le fleuve Saint-Laurent, et tous deux réputés excellent pilotes de navire. C'est Jacques « natif de La Rochelle âgé de 30 ans » de « taille petite, cheveux châtain, un peu chauve » qui pilote la Diligente, le navire de tête de l'expédition qui amena notre ancêtre Alexandre Lacoste en Nouvelle-France. Et c'est son frère André, également natif de La Rochelle, qui pilote la flûte Le Fourgon, sur lequel on retrouve vraisemblablement le jeune soldat Alexandre Lacoste (voir les Lacostades Vol. 26 No. 1). Le gouverneur Denonville décrit André comme « un garçon fort dous et sage et cregnant Dieu ». En 1677 André Chaviteau, alors âgé de seulement 22 ans, était déjà pilote sur un navire nommé la Grande-Espérance.

Mais la traversée de notre ancêtre, nous le savons, fut une catastrophe humaine avec pas moins de 77 malades sur le Fourgon. À peine débarqué en Nouvell-France, Denonville écrit le 20 août 1685 : « le Fourgon [sur lequel était notre ancêtre] ne seroit jamais venu icy si je n'avois envoyé [Jacques] Chaviteau qui est le pilote de la Diligente pour l'amener. » Quelle émotion André Chaviteau a-t-il due avoir en voyant son frère Jacques venir à la rescousse du Fourgon à bout de force, dont l'équipage décimée errait, soit malade ou mourant sur le bateau, avec 63 passagers déjà morts, jetés en mer comme c'était l'usage...

C'est Robert Challe, le 4 juillet 1691, qui relate le décès d'André Chaviteau dans son journal : « Aujourd'hui, sur les deux heures, notre second pilote, André Chaviteau, de La Rochelle, est mort. Il n'y a que trois jours qu'il semblait jouir encore d'une santé parfaite. C'était un gros garçon, vermeil, rougeaud et de joie. Il était très capable et savant, pour son âge de 28 ans au plus, habile et bon matelot. On l'a jeté en la mer ». Triste fin pour ce héros de la mer.

Jacques Chaviteau, quant à lui, connut une longue carrière de matelot. Il effectua au moins 25 voyages entre 1701 et 1725, dont 22 vers la Nouvelle-France (source : Amiraute, Rochefort, France 1R vol. 46).

L'origine du nom de Jeanne Bastide

Jeanne Bastide, rappelons-le, était la mère de notre ancêtre Alexandre Lacoste, et elle vivait en France à Saint-Julien-de-la-Nef. Selon nos hypothèses, ce serait une fille de Jean ou Louis Bastide, tous deux propriétaires, à la fois paysans et artisans au hameau du Mercou, où se situe un vieux château en flanc de colline qui, au Moyen Âge, faisait partie de ce qu'on appelait une baronnie, plus précisément celle d'Hierle. Mais au 17^e siècle, le Mercou faisait partie de la commune de Saint-Julien-de-la-Nef. Et autour du château se trouvait un groupe d'environ une dizaine de maisons, aujourd'hui pour la plupart abandonnées.

On se souvient que dans la région de notre ancêtre, les habitants prenaient souvent un patronyme tiré du nom des lieux à proximité de leur résidence. La Coste, Cabanis, Mazot, Massal, Puech, Villaret... en sont quelques exemples. Or, dans la volumineuse et impressionnante *Histoire de Sumène* au tome 1 (isbn : 978-2-917254-04-2), l'historien et natif de Sumène Isidore Boifils de Massanne écrit : « les barons d'Hierle avaient à Sumène le droit de Bastide c'est-à-dire d'établir une maison fortifiée, leur servant de demeure et de défense. » On voit ici que le château du Mercou faisait office de « bastide ».

Il est donc très probable que notre ancêtre Jeanne doivent tout simplement sont patronyme « Bastide » au fait qu'elle-même et ses aïeux habitaient autour du château du Mercou.

Nos ancêtres étaient-ils des « indésirables de la R.P.R. » ?

Au 17^e siècle, les protestants se disaient appartenir à la « religion réformée ». En dérision de quoi les catholiques appelaient dédaigneusement ces protestants les « R.P.R. ». C'est-à-dire ceux de la « religion prétendument réformée ». Louis XIV, quant à lui, les voyait comme une grande menace. C'est pourquoi il leur fit la chasse dès 1683, ce qui aboutit à la révocation de l'Édit qui les protégeait en octobre 1685.

C'est dans ce contexte trouble que, 23 jours avant le départ de notre ancêtre de Rochefort pour la Nouvelle-France, Miron de Bonrepas écrit à Louis XIV de ce même lieu le 13 mai 1685 : « sur le total de 10 080 officiers marins ou matelots, il y en a 3017 de la R.P.R. » On voit donc qu'environ 30% des officiers aux commandes de la marine française étaient protestants. « J'apporte une application toute particulière pour la conversion de ses gens-là... » ajoute-t-il. Il mentionne par ailleurs « trois jeunes hommes de bonne famille » convertis qu'il plaça sur deux des navires de l'expédition de notre ancêtre Alexandre : un dénommé Cazal, écrivain sur la flûte Le Mulet, et un autre nommé Faneuil sur la flûte Le Fourgon.

Notre ancêtre Alexandre faisait-il parti de ces R. P. R.? Ce qui voudrait dire que nous serions-nous-mêmes des descendants de protestants ?

Nous verrons dans un prochain numéro des Lacostades pourquoi nous pouvons affirmer avec une assez grande certitude que notre ancêtre Alexandre Lacoste était bel et bien de religion protestante, et que toute sa famille et ses aïeux depuis au moins trois générations devaient aussi l'être...

D'ailleurs, il y a encore un temple protestant en activité à Siant-Julien-de-la-Nef. En fin de numéro, la photo de ce temple.

Quel lien entre notre famille et le village de Lacoste où résida le marquis de Sade ?

Beaucoup de Lacoste du Québec font le lien entre le village de Lacoste dans le Lubéron et notre famille. Lacoste du Lubéron est célèbre pour avoir été la demeure d'un certain marquis de Sade. Y a-t-il un lien avec notre famille ?

En réalité notre famille n'a aucun lien avec ce village de Lacoste...

En effet, l'ancêtre commun des Lacoste du Québec vient plutôt du lieu de La Coste dans les montagnes cévenoles. Le village de Lacoste du marquis de Sade, quant à lui, est situé 160 km plus loin. Notre aïeul n'aurait pu l'atteindre qu'en franchissant plusieurs montagnes, puis en traversant toute la vallée du Rhône, et en remontant ensuite lentement vers les collines du Lubéron. Toute une expédition, bien improbable...

Malgré tout, il y a des rapprochements entre les deux « Lacoste ». Tout d'abord, les deux villages sont de culture occitane, on y parlait donc la même langue, l'occitan. Autre point commun, les deux endroits ont un passé protestant, à la différence près que la répression à Lacoste du Lubéron a complètement décimée la population et détruit le village en 1545. Il sera progressivement reconstruit et réhabité ensuite par des catholiques, alors que notre ancêtre, quant à lui, continue à vivre dans une région protestante. On note aussi que l'étymologie du nom des deux lieux est la même, « La Coste » voulant dire « la côte » en occitan.

Et même si le blason de notre famille a des ressemblances avec celui de Lacoste en Lubéron, la signification des symboles diffèrent : la croix du Langudoc à 12 pointes pour notre famille, la Croix de Saint-Jean à 8 pointes pour Lacoste en Lubéron ; le château du marquis de Sade pour Lacoste en Lubéron, le phare représentant la côte pour notre famille (ce qui est une erreur de notre blason, car comme nous le savons aujourd'hui, le patronyme Lacoste vient étymologiquement de colline, et non pas de côte d'un rivage...).

Vu, entendu et des nouvelles

- Dans Le Soleil de Châteauguay, un article nous informe que Simon Lacoste, de Mercier, a occupé son hiver à faire un casse-tête de 18 000 pièces. Bravo pour votre patience
- dans L'Avenir et Des Rivières, on apprend que Alain Lacoste de Dunham perpétue le métier de cordonnier.
- Un article nous informe que Adam Lacoste Marshall de Boisbriand devra payer 64 000\$ d'amende pour s'être livré à la contrebande de tabac
- Ce 27 juin 2018, j'ai assisté au service funéraire de Paul Gérin-Lajoie à Montréal. C'était un très beau moment pour un dernier adieu à ce grand personnage du Québec moderne. Parmi la cinquantaine de proches présents (c'était la cérémonie intime, les funérailles nationales auront lieu en août), plusieurs membres de la famille ont évoqué des souvenirs et anecdotes de famille. C'était très touchant. J'ai transmis les sympathies de la part des cousins Lacoste (Paul était le petit-fils de Marie Lacoste-Gérin-Lajoie) bien sûr. Yannick Lacoste ps: la photo jointe avec Paul lors du C.A. 2016 de l'association, voir en dernière page
- Vu dans un journal de Laval, le Dr Éric Lacoste, parodontiste, à un désir intrinsèque d'accomplissement. Après l'obtention d'un baccalauréat en activité physique à l'Université Laval en 1995, il entreprend un doctorat en médecine dentaire à l'Université de Montréal, ensuite il se spécialise en parodontie.
- Vu sur le web, un prix Louis-Lacoste existe pour le patinage artistique.

Nomination du nouveau conseil d'administration

Suite à notre rencontre du 28 mai 2018, il a été décidé que le conseil serait reconduit au complet dans les mêmes fonctions.

Vous pouvez consulter le procès-verbal de l'Assemblée générale et du C.A. sur le site internet : www.familleslacoste.com

Décès

L'Association des Familles Lacoste Inc. tient à exprimer ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès des personnes suivantes

1. Mme Hélène Cousineau Lacoste, décédée en août 2017 à l'âge de 88 ans à Brome-Missisquoi membre # 117
2. Mme Cécile Paul Lacoste décédée le 30 septembre à l'âge de 90 ans épouse de feu Marc Lacoste membre # 204
3. M. Gilles George Lacoste , décédé le 11 octobre 2017 à l'âge de 53 ans, dû à un accident de la route, fils du membre # 208
4. M. Donald Lacoste, décédé le 11 novembre 2017 à l'âge de 70 ans, époux de Pauline Leblond. Membre # 355 fils de Fernand Lacoste et Paulette Jolicoeur
5. Mme Claire Lacoste décédée le 12 novembre à l'âge de 82 ans à Greenfield Park Membre # 20
6. Mme Gisèle Girard Lacoste, décédée le 1^{er} janvier 2018 à l'âge de 94 ans à Laval, épouse de feu Armand Lacoste
7. Mme Andrée Papineau Gérin-Lajoie, décédée le 17 février 2018 à l'âge de 96 ans, épouse de M. Paul Gérin-Lajoie. Elle laisse dans le deuil quatre enfants dont François, membre du CA de notre association, 13 petits-enfants et 11 arrière petits-enfants.
8. M. Maurice Lacoste, décédé le 10 mars 2018 à Outremont, époux de Josette Garon et père de Florence et Alexis
9. M. Pierre Lacoste, décédé le 30 mars 2018 à l'âge de 91 ans à St-Bruno-de-Montarville. Époux de Françoise Bolduc, père de Johanne, Pierre-Charles et Louis.
10. M. Jacques Lacoste, décédé le 6 juin à l'âge de 78 ans à St-Hyacinthe, époux de Micheline Lacoste.
11. M. Fernand Lacoste, décédé le 26 juin 2018 à l'âge de 77 ans à Farnham, époux de Agathe Gaucher.

Formulaire d'adhésion

Pour payer:

Retournez votre chèque de 20\$, 30\$, 40\$ (en ajoutant 20\$ si vous souhaitez soutenir la fondation Paul Gérin-Lajoie) et ce coupon réponse au nom de: Association des familles Lacoste inc.

2900, Neuville 201D
Brossard (Qc) J4Y 2P1

Choisissez: 2 personnes 20\$ 3 personnes 30\$ 4 personnes 40\$ + 20\$ à la fondation PGL

1. Prénom: _____ Nom: _____
 Adresse: _____
 Téléphone: _____ courriel: _____
2. Prénom: _____ Nom: _____
 Adresse: _____
 Téléphone: _____ courriel: _____

Vous recevrez les prochaines Lacostades en version numérique à votre adresse courriel (le plus écologique!)

Je souhaite aussi les recevoir en version papier à mon adresse (svp, cochez si c'est le cas)

AIDEZ-NOUS À CONTACTER LA GRANDE FAMILLE !

Bilan financier 2017

Bravo à Marguerite Lacoste, membre du CA de notre association pour la tenue des chiffres de notre association.

<u>ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.</u>			<u>ASSOCIATION DES FAMILLES LACOSTE INC.</u>		
<u>BILAN</u>			<u>ETAT DES REVENUS ET DEPENSES ET RESERVE POUR DEPENSES FUTURES</u>		
<u>AU 31 DECEMBRE 2017</u>			<u>POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 2017</u>		
<u>ACTIF</u>			<u>REVENUS</u>		
	2017	2016		2017	2016
<u>DISPONIBILITES</u>			Cotisations	715.00	1,050.00
Encaisse	1,026.82	665.29	Dons	--	--
Frais payés d'avance	316.14	316.14		<u>715.00</u>	<u>1,050.00</u>
compte à recevoir	60.00		<u>DEPENSES</u>		
	<u>1,402.96</u>	<u>981.43</u>	Activités	--	107.27
<u>PASSIF</u>			Photocopies	6.96	10.54
<u>EXIGIBILITES</u>			Poste et autres communications	326.23	818.15
Comptes à payer	60.00	60.00	Fournitures de bureau	--	17.54
Revenus reportés	325.00	175.00	Site internet	--	1,212.99
Réserves pour dépenses futures	1,017.96	746.43	Taxes	35.00	34.00
	<u>1,402.96</u>	<u>981.43</u>	Frais de banque	75.28	82.46
				<u>443.47</u>	<u>2,282.95</u>
			EXEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES OU PERTE	271.53	(1,232.95)
			Réserves pour dépenses futures au début de l'exercice	746.43	1,979.38
				<u>1,017.96</u>	<u>746.43</u>

Photos

Mme Andrée Papineau et M Paul Gérin-Lajoie



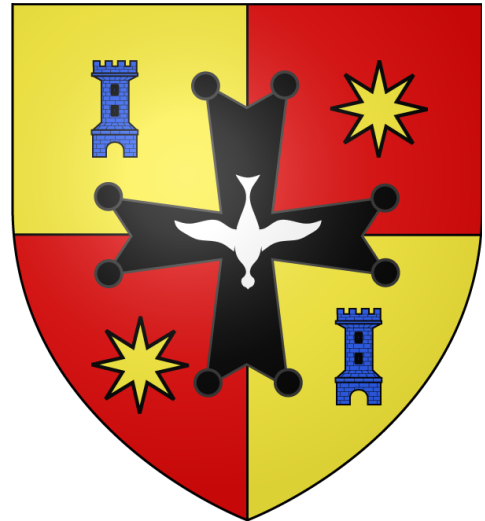
Blason des Familles Lacoste



Mas-de-La-Coste, Temple protestant



Blason, village Lacoste



Mme Emilienne Lacoste dit Tante Mimi
Lors de son anniversaire 17 juin 2018 (102 ans)
Bravo!





M. Paul Gérin-Lajoie entouré du comité de l'Association des familles Lacoste